

Communiqué de presse  
Déclaration conjointe

Paris, le 11 décembre 2008

## La CGSCOP et le Crédit Coopératif renforcent leur dispositif de concertation et d'accompagnement au profit des SCOP

Face à une conjoncture économique difficile pour les entreprises, la CGSCOP s'est tournée vers le partenaire historique et naturel des SCOP, le Crédit Coopératif pour mettre en place un mode spécifique d'accompagnement des SCOP qui seraient momentanément fragilisées. Les deux partenaires ont décidé de mettre en place le dispositif suivant :

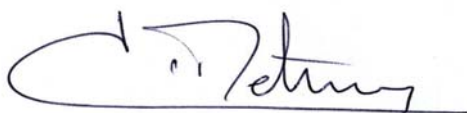
- La CGSCOP fera savoir à ses adhérents que les Unions Régionales renforcent leur dispositif d'accueil, d'écoute et d'examen des difficultés financières spécifiquement liées à la crise que pourraient rencontrer certaines SCOP.
- Le Crédit Coopératif s'engage à mobiliser l'ensemble de son réseau pour apporter localement aux SCOP des réponses adaptées et spécifiques à chacune d'entre-elles.
- Les 6 Délégations Générales du Crédit Coopératif se mobilisent pour apporter tout leur appui aux agences afin d'examiner avec elles les dossiers qui leur seraient ainsi soumis. Les délégations seront également chargées de faire le lien entre les agences et les Unions régionales pour une meilleure visibilité des difficultés rencontrées.

Pour ce faire elles intensifieront leurs contacts et réunions de travail avec les Unions Régionales pour traiter avec elles les situations les plus complexes et trouver en commun les solutions appropriées.

- Le Crédit Coopératif, la CGSCOP en partenariat avec les structures financières associées qui leurs sont attachées créent une cellule d'instruction nationale à Nanterre dont la principale mission sera d'étudier de manière urgente les demandes des SCOP qui n'auraient pas eu de réponse en région.

**Le Président du Crédit Coopératif**

Jean-Claude DETILLEUX



**Le Président de la CGSCOP**

Patrick LENANCKER

